

## **Accord d'accompagnement social et PSD : du mythe à la réalité !**

**Vrai**

**Faux**

Après trois années de mise en pratique, le PSD et le plan d'accompagnement social mis en oeuvre par la Direction Générale, avec l'aval de 3 organisations syndicales portent enfin leurs fruits vénéreux : fermetures de services, surcharge de travail, management à très court terme...

À l'époque, le SNAD-CGT avait refusé de signer ce simulacre d'accord et on nous reprochait de demander trop, quitte à ne rien avoir du tout. Pourtant, si tout le monde avait suivi les propositions de la CGT, c'est un tout autre accord qui aurait vu le jour !

Aujourd'hui, le constat est sans appel, la Direction Générale se permet tout et n'importe quoi, sous couvert du PSD et les syndicats signataires se battent pour prouver aux collègues que s'ils ont droit à des miettes, c'est grâce à eux. Il suffit de regarder les accords dans d'autres ministères pour penser que nous aurions pu espérer une alternative bien plus positive.

Le SNAD CGT vous propose un aperçu des arguments rabachés par certains depuis trois ans pour justifier leur signature, afin de mieux les confronter à la réalité quotidienne.

Avec le temps, certains ont même fini par reconnaître qu'ils avaient tort sur toute la ligne.  
Sans rancune....

### ***L'accord est illégal***

Les modalités de négociation n'ont jamais respecté la circulaire relative à la négociation dans la Fonction publique. C'est ce que la CGT a dénoncé dans un courrier au Ministre avant la signature de l'accord. Pourquoi avons-nous été la seule organisation à dénoncer cette illégalité ?

**Vrai**

### ***La signature du plan d'accompagnement social aura marqué la mise en place généralisée du PSD***

Les chantiers ont été mis en oeuvre concomitamment et la quasi totalité de ce qui était prévu dans le PSD est aujourd'hui devenue réalité. Le ministre de l'époque, Monsieur ECKERT, avait d'ailleurs considéré cet accord majoritaire comme un quitus au PSD. De nombreux directeurs n'ont eu de cesse de le répéter dans les différentes instances de concertation.

**Vrai**

## ***Les organisations signataires ont veillé à exclure les non signataires (CGT - Solidaires) du comité de suivi du Plan d'Accompagnement Social***

La décision d'exclure les OS non signataires a été prise par la Direction Générale sur demande des signataires. Ce qui traduit une volonté de récompenser les « bons élèves » et de punir les autres. Et pourtant, bon nombre de personnels restructurés font plus confiance à la CGT ou Solidaires pour défendre leurs intérêts. Ce procédé nous semble d'autant plus malhonnête que ce plan a été obtenu grâce aux mobilisations intersyndicales avec un investissement majeur de la CGT dans les différents mouvements.

**Vrai**

## ***L'accord d'accompagnement social est respecté***

L'administration s'avère particulièrement subtile et joue sur des notions de démenagement pour qu'un certain nombre d'agents ne bénéficient pas des mesures liées aux restructurations. Par ailleurs cet accord ne tient pas compte de nombreuses spécificités, particulièrement en région parisienne et dans les grandes agglomérations, où la notion de temps de transport devrait se substituer au kilométrage pour réellement prendre en compte les nuisances occasionnées. Et que dire du respect du préavis des deux ans après fermeture validée en CTSD et prévu par cet accord ? Beaucoup de pressions des cellules dites sociales dans certaines DR pour anticiper la mobilité forcée des agents !

**Faux**

## ***Le doublement des primes est obtenu grâce aux signataires***

Le Ministère et la DGDDI en parlaient depuis plus de trois mois déjà... C'était l'alibi pour obtenir la signature des organisations syndicales. Sauf que pour la CGT cet argument ne tient pas ! Les dégâts des restructurations allaient plus que doubler, c'est pourquoi nous avons fait [d'autres propositions](#), notamment pour inclure la notion de préjudice, ou faire un autre calcul en fonction des distances pour trouver une autre résidence.

**Faux**

## **La CGT était contre tout accord d'accompagnement social**

La CGT avait proposé un plan d'accompagnement social beaucoup plus ambitieux et beaucoup plus favorable aux agents, calqué sur celui des personnels civils de l'armée.

Outre les demandes de mise en place d'un calendrier de discussions non contraint par une date butoir et de production d'un bilan chiffré, détaillé et contradictoire sur les précédentes restructurations, voici ce que proposait la CGT avant l'ouverture des discussions sur le plan d'accompagnement social :

A red rectangular stamp with the word 'Faux' written in a stylized, distressed font.

- **Inclure les conditions de travail dans l'accord, notamment au travers de la prévention des risques psychosociaux, afin de prévenir ces risques participant à la souffrance au travail et au mal-être dans les services.**
- **Prise en compte des questions liées aux restructurations dans l'établissement du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP), conformément à la signature de l'accord sur les Risques Psycho-Sociaux (RPS).**
- **Prise en compte des trajets domicile-travail surtout quand ils sont augmentés du fait d'une restructuration, en faisant le lien avec le calcul du temps de travail et la programmation des plannings de service.**
- **Prise en compte du préjudice subi lors du déménagement éventuel au-delà d'une indemnité dite "de restructuration" (octroi de prêts immobiliers compétitifs et sans garanties de cautionnement, intégration de la notion de "foyer familial" pour inclure les préjudices éventuels subis par le conjoint).**
- **Octroi d'une "indemnité de préjudice moral" pour l'agent victime d'une restructuration impliquant un déménagement ou changement d'administration- Mise en place d'un plan de formation professionnelle de haut niveau.**
- **Mise en place d'un plan de formation professionnelle de haut niveau.**

## ***Cet accord a permis une augmentation de l'Indemnité Mensuelle de Technicité***

L'accord a prévu une revalorisation de l'IMT à 89,48 euros pour "prendre en considération les fermetures de structures douanières". (Gain obtenu 29 €)

**Faux**

Mais, quelques mois plus tard, à la demande notamment de la CGT, Bercy a décidé de revaloriser l'IMT à 94,24 euros pour l'ensemble des agents du ministère, sans rapport avec l'accord d'accompagnement social et sans contrepartie. Il s'agissait alors de réajuster l'IMT par rapport à celle des agents des Finances Publiques. (Gain obtenu 34 €)

Par conséquent, la négociation permettait d'obtenir une somme largement inférieure à ce dont disposaient nos collègues de la DGFIP, puis le ministère a accordé une augmentation à tous sans tenir compte du PSD ou du PAS.

Gagner moins tout en fermant plus... où est le bénéfice d'une signature ?

## ***Le Plan d'accompagnement social vaut mieux que « rien du tout »***

Dès le départ, la CGT et Solidaires l'avaient annoncé : le montant des compensations était insuffisant, compte-tenu des désagréments moraux, financiers, personnels et professionnels subis par les agents restructurés. Depuis, nous avons assisté à des chantages à la prime dans certaines directions : les Directeurs Interrégionaux forçant les agents à accepter la mobilité géographique ou fonctionnelle en prétendant que les premiers à accepter seraient les seuls à être servis. Des méthodes dignes des meilleurs films de gangsters ! **Une chose est sûre : unis, nous aurions pu obtenir beaucoup plus pour les agents !** Et la proposition de la CGT, calquée sur des accords ministériels existants plus favorables, aurait pu permettre aux agents d'obtenir beaucoup plus ! Mais voilà, certains ont préféré le moins-disant électoraliste plutôt que l'intérêt général.

**Faux**

## ***Ces restructurations entravent le tableau des mutations***

Les priorités accordées aux agents restructurés (régionales, interrégionales puis nationales), en termes de mutations bloquent pour plusieurs années les possibilités de mutations de nombreux agents, y compris en rapprochement de conjoints et cela notamment en opérations commerciales. Les négociations ont été très mal menées en matière de mutations et il n'y a aucune transparence ni visibilité dans le comité de suivi duquel nous sommes exclus...

**Vrai**



## ***L'administration ne vous oublie pas et les restructurés qui le souhaitent trouveront des administrations pour les accueillir***

La DGDDI avait promis que les agents dont les structures fermaient auraient la possibilité d'être reclassés automatiquement dans d'autres administrations. En théorie, c'est possible, mais les coupes budgétaires actuelles dans l'ensemble des fonctions publiques impliquent une mise en concurrence des agents restructurés pour des postes de plus en plus rares. Ce leurre était donc prévisible.

C'est un accord douanier qui a vu le jour, pas ministériel ! Dans le but de contourner la représentativité à Bercy, il n'engage donc aucune autre administration ! Voilà pourquoi la DG se contente trop souvent d'envoyer un lien vers la Bourse Interministérielle d'Emplois Publics (BIEP), pour que les restructurés se trouvent eux-mêmes un reclassement.

**Faux**

## ***Il n'y avait pas d'alternative***

C'était l'argument principal des organisations signataires. Et c'est un peu le point Godwin... pardon, Thatcher des négociations sociales, en référence au crédo libéral du fameux TINA (there is no alternative) de la Dame de fer. Aujourd'hui, il est prouvé que rien n'est plus faux.

**Faux**

De récentes annulations de fermetures de bureaux ou de brigades obtenues grâce aux recours effectués devant le Tribunal Administratif et le Conseil d'état par la CGT (à Evreux bureau et brigade, Châlon sur Saône, Moulins, ainsi que les divisions d'Auch et Albi), attestent clairement du contraire.

## ***La mobilisation est donc la clé***

**Que ce soit celle des douaniers pendant plus de 30 mois (qui a permis de freiner l'Administration), que ce soit celle des élus dans les instances représentatives, que ce soit celle de notre syndicat auprès des politiques ou devant les tribunaux, que ce soit l'organisation des États-Généraux de la Douane au Conseil Économique, Social et Environnemental, il n'y a que la mobilisation qui peut sauver les douaniers et le service public**

**Vrai**